



8 MARS 2024
GRÈVE FÉMINISTE



Gagner l'égalité, c'est gagner des droits pour toutes et tous !

Alors que le gouvernement a déclaré à deux reprises, en 2017 puis en 2022, l'égalité femmes-hommes « grande cause nationale », force est de constater que les avancées sont quasi inexistantes, que la nouvelle loi sur les retraites va dégrader un peu plus encore la situation et que l'état des lieux sur le sexisme du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) pointe quant à lui un risque de régression des droits des femmes.

Face à ce constat, les organisations CGT, CFTD, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU, Solidaires et UNSA, réunies dans un arc inter syndical inédit, exhortent le gouvernement et le patronat à respecter la loi et à mettre en œuvre l'égalité réelle.

Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent toujours des inégalités de carrière et de revenus – avec un impact supplémentaire de la maternité sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent.

L'égalité entre les femmes et les hommes qui doit s'appliquer à l'ensemble des sphères professionnelle, sociale et familiale, est un enjeu de justice sociale majeur qui nous concerne toutes et tous.

La FERC CGT rappelle ainsi que gagner l'égalité femmes-hommes, c'est gagner des droits pour tout le monde !

En ce sens, il est urgent d'obtenir

L'éradication des inégalités salariales

Dans le secteur privé, les hommes perçoivent en moyenne un salaire supérieur de 32 % à celui des femmes. Dans la Fonction publique l'écart est d'un peu plus de 16 %.

- ➡ Revendiquer « à travail de valeur égale, salaire égal » c'est asseoir le salaire sur la qualification et les diplômes et donc sécuriser la rémunération de toutes et tous.
- ➡ Revendiquer l'égalité salariale c'est dégager 5,5 milliards de cotisations sociales supplémentaires et donc financer en partie la retraite à 60 ans pour toutes et tous.

L'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice

Les femmes représentent 58 % des salarié·es payé·es au SMIC. Dans la Fonction publique, elles représentent 63 % des agent·es et sont plus nombreuses à occuper

des emplois de catégorie C que les hommes. Dans l'ESR, de 55 à 86 % des personnels précaires sont des femmes.

- ➡ Revendiquer l'augmentation du SMIC à 2000 €, le dégel du point d'indice et une revalorisation de 400 € c'est améliorer le salaire de toutes et tous.

La disparition des violences sexistes et sexuelles

20 % des femmes sont victimes de harcèlement au travail et 8 viols ou tentatives de viols ont lieu chaque jour sur le lieu de travail.

- ➡ Revendiquer l'application de mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail c'est garantir la sécurité des femmes mais c'est aussi construire un environnement de travail sain et sécurisé, profitable à toutes et tous.



#UN JOUR SANS NOUS

La titularisation des contractuel·les

Le recours aux personnels contractuel·les ne fait qu'augmenter. Certains métiers, comme celui des AESH, sont presque exclusivement féminins.

- ➔ Revendiquer la titularisation sans condition de concours ni de nationalité c'est garantir une sécurisation dans l'emploi pour toutes et tous.

La fin du temps partiel contraint

Les femmes sont près de 2,5 fois plus nombreuses que les hommes à être dans une situation de temps partiel contraint.

- ➔ Revendiquer la réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire c'est offrir de meilleures conditions de travail à toutes et tous, mais aussi dégager du temps pour ses proches et pour soi.

La garantie et le renforcement des droits à la parentalité

Les femmes occupent 80 % des temps partiels et prennent 95 % des congés parentaux.

- ➔ Revendiquer l'accès de droit pour les parents d'enfants de moins de 6 ans à un temps partiel de 80 % payé 100 % du salaire, l'augmentation de la rémunération du congé parental et la validation gratuite pour la retraite, l'allongement du congé paternité à 1 mois avec maintien intégral du salaire, c'est conquérir de nouveaux droits pour toutes et tous.

L'investissement dans les métiers du soin et du lien aux autres et leur revalorisation

De la petite enfance au grand âge, les besoins dans le secteur du soin et du lien aux autres sont croissants. Il manque actuellement 1,3 million d'emplois, plus de 200 000 places d'accueil de jeunes enfants et parmi les 9,3 millions de proches aidant·es, 56 % sont des femmes. Les métiers de ce secteur, très fortement féminisés, sont parmi les moins reconnus et les plus mal payés.

- ➔ Revendiquer la création d'emplois dans ce domaine et leur revalorisation c'est reconnaître et rémunérer le travail des femmes à leur juste valeur, mais c'est aussi améliorer la qualité de vie, de la naissance à la mort, de toutes et tous.



**STOP AU PATRIARCAT :
LE 8 MARS, ON
ARRÊTE TOUT !!!**

la
cgt

La FERC CGT appelle donc l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'enseignement, de la recherche, de la formation, de l'animation et du sport à se joindre à la grève féministe du 8 mars et à faire entendre leurs revendications à l'occasion de cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes, de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

